



© Detlev Seyb

Avant-programme  
**LÉMAN-SUR-MER**

Régate d'aviron de mer à Lausanne  
Championnats suisses de coastal rowing

Samedi 12 octobre 2024



Contact : [leman-sur-mer@lsaviron.ch](mailto:leman-sur-mer@lsaviron.ch)  
[www.leman-sur-mer.ch](http://www.leman-sur-mer.ch)

Supported by:



SWISS ROWING

## ORGANISATEUR



## PARTENAIRES



## SPONSORS



<b>1. Règlements</b>	<p>La régates Léman-sur-mer est soumise aux règlements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rules of Racing, World Rowing et Compléments nationaux de SWISS ROWING au code des courses de World Rowing ;</li> <li>- Informations générales SWISS ROWING sur le règlement des régates 2024 ;</li> <li>- Concept de sécurité et de protection « Régate Léman-sur-mer » publié sur <a href="http://www.lemansurmer.ch">www.lemansurmer.ch</a>.</li> </ul>
----------------------	---

<b>2. Manifestation</b>	
Lieu :	Lausanne-Sports Aviron, Vidy (Lausanne)
Date :	12 octobre 2024 Reporté au 13 octobre 2024 si les conditions météo l'exigent
Catégorie :	Régate nationale avec participation internationale Championnats suisses dans les catégories CW1x, CM1x et CMix2x
Début des courses :	Régate d'aviron de mer – coastal rowing 8h30 : <b>réunion obligatoire</b> des chef·fes de bord et délégué·es de club Dès 10h15 : courses (voir point 5)

<b>3. Parcours</b>	
Longueur :	6000 m
Eau :	Eau vive
Service technique :	7 bouées à virer (voir plan du parcours, annexe 1) 6000 m à réaliser Le parcours définitif sera arrêté une semaine avant la course (en fonction des inscriptions et de la météo), publié sur le site Internet de la régates ainsi que de SWISSROWING et communiqué aux participants le 8 octobre.

<b>4. Plan de situation</b>	<p>Voir plan du site avec installations à terre (annexe 2).</p> <p><b>Vestiaires, toilettes et douches :</b> au Club-house du Lausanne-Sports Aviron et selon les informations du jour, données par l'organisateur.</p> <p><b>Substance :</b> buvette et petite restauration chaude et froide sur place.</p> <p><b>Parcage des remorques :</b> voir plan en annexe 2. Accessible dès le vendredi après-midi (merci de prévenir).</p>
-----------------------------	--

## 5. Programme des courses

### Courses :

-  **L (comme Lamantin) : 10h15**

1. U19 W C4X+
2. U19 W C2X
3. U19 W C1X
4. U19 Mix C2X

-  **E (comme Écrevisse) : 11h45**

5. U19 M C4X+
6. U19 M C2X
7. U19 M C1X

-  **M (comme Manchot) : 14h**

Seniors + Masters (+ de 40 ans)

8. M C4X+
9. M C2X
10. M C1X
11. Mix C4X+

-  **A (comme Anchois) : 15h15**

Seniors + Masters (+ de 40 ans)

12. W C4X+
13. W C2X
14. W C1X
15. Mix C2X

Les courses des catégories CW1x, CM1x et CMix2x (juniors et seniors) sont celles des championnats suisses.

**Course**  **N (comme Narval) : 16h30 – Open :**

Après la régates officielle et les championnats, une **course Open** (6 km, même parcours) est organisée pour les non-compétiteur·rices (voir point 12). Les participant·es doivent signer une décharge sur place pour ramer à l'Open dans toutes les catégories (annexe 3). Il n'y aura pas de distinction Seniors/Masters dans cette course.

16. M C4X+
17. M C2X
18. M C1X
19. Mix C4X+
20. W C4X+
21. W C2X
22. W C1X
23. Mix C2X

**18h** : Remise des prix + apéritif

	<p><u>Catégorie Masters (voir points 12 et 15)</u> : Les Masters prennent part au même départ que les Seniors, mais un classement spécifique sera établi, sauf dans la course Open. Les Masters doivent avoir une licence de compétition pour les courses n°8 à 15.</p> <p><b>Ces horaires sont indicatifs. Ils seront finalisés à l'issue des inscriptions et confirmés lors de la réunion des chefs de bord.</b></p> <p>L'organisateur se réserve le droit d'annuler les courses dans lesquelles moins de trois bateaux de deux clubs différents sont inscrits – avec remboursement des frais d'inscription. En cas d'annulation des courses ou de l'ensemble de la manifestation pour cause de force majeure, ou en cas de report au 13 octobre si les conditions météo l'exigent, il n'y a pas de droit au remboursement des droits d'inscription (cf. art. 43, al. 3 des « Compléments nationaux de SWISS ROWING au code des cours de World Rowing »). Les équipages inscrits bénéficieront toutefois d'un crédit pour l'édition suivante de la régata. Les droits d'inscription sont dus en totalité lors de l'inscription.</p>
--	---

<b>6. Modalités d'inscription</b>	<p>Délai d'inscription : vendredi <b>20 septembre</b> 2024, à 12h.</p> <p>Si les horaires des courses et le nombre de coques disponibles le permettent, il est autorisé de ramer dans plusieurs courses.</p> <p>Si vous disposez d'un bateau, merci d'indiquer si vous êtes d'accord de <b>prêter votre bateau</b> pour un équipage engagé dans une autre course. L'organisateur se charge d'assigner les coques aux équipages. Les rameur·ses sont toutefois responsables des dommages qu'ils pourraient occasionner aux bateaux.</p> <p>La liste des engagé·es et le programme des courses détaillé sera adressé par courriel aux clubs et publié sur le site Internet de la régata et de SWISSROWING le mardi <b>8 octobre</b> 2024.</p> <p>Merci de signaler tout forfait et changement dans la composition de l'équipage jusqu'au vendredi 11 octobre (18h) à l'adresse e-mail d'inscription.</p>
-----------------------------------	--

<b>7. Finance d'inscription</b>	<p>Prix : 25.- par personne.</p> <p>Les barreur·ses sont exempté·es de la finance d'inscription. Montant maximum des inscriptions (hors location de bateaux) plafonné à : CHF 500.- par club.</p>
---------------------------------	---

	<p>Location de bateaux possible : voir point 10.</p> <p>Paiement par versement sur le compte du LS section d'aviron. Le montant de la finance d'inscription doit être versé avant le 8 octobre 2024. Ce paiement valide les inscriptions.</p> <p><b>Coordonnées bancaires :</b> LS section d'aviron Numéro de compte : 10-3621-9 IBAN CH50 0900 0000 1000 3621 9 BIC POFICHBEXXX</p>
--	--

<b>8. Inscriptions</b>	<p>Tous les clubs s'inscrivent via Regasoft : <a href="https://regasoft.swissrowing.ch/portal">https://regasoft.swissrowing.ch/portal</a></p>
------------------------	---

<b>9. Coordonnées de l'organisateur et secrétariat de régates</b>	<p><b>Lausanne-Sports Aviron</b> Fanny Mossière Promenade de Vidy 7 1007 Lausanne +41 79 598 02 82 E-mail : leman-sur-mer@lsaviron.ch</p> <p><u>Heures d'ouverture du secrétariat :</u> Vendredi 11 octobre : dès 13h Samedi 12 octobre : à 8h</p>
<b>Arbitrage</b>	<p><b>Directeur de course :</b> Claude Dubouloz <b>Arbitrage :</b> Président du jury : Régis Joly (SWISS ROWING). Il fera respecter le Code des courses « Appendix R18 – coastal rowing » de World Rowing.</p>

<b>10. Location de bateaux</b>	<p>Si vous ne disposez pas de bateau d'aviron de mer, nous pouvons en fournir à la location. Pour louer un bateau, merci de remplir le formulaire de demande de location, en ligne sur le site <a href="http://www.lemansurmer.ch">www.lemansurmer.ch</a>.</p> <p>Prix de la location (par course) : 100 CHF le quatre avec barreur (C4x+) 60 CHF le double (C2x) 40 CHF le solo (C1x)</p> <p>Chaque équipage rame avec ses propres pelles peintes aux couleurs de son club.</p>
--------------------------------	--

	<p>Les bateaux sont attribués par l'organisateur. Aucune requête particulière ne sera acceptée.  Délai de réservation des bateaux : <b>20 septembre 2024</b>, à 12h.</p>
--	--

<b>11. Remise des prix</b>	<p><u>Courses de championnats suisses</u> : médailles aux trois premiers équipages. Fanion pour le club vainqueur.  <u>Courses hors championnats suisses</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Récompenses aux trois premiers équipages s'il y a plus de 3 bateaux au départ.</li> <li>• Récompenses aux deux premiers équipages s'il y a 3 bateaux au départ.</li> <li>• Récompense au premier équipage s'il y a 2 bateaux au départ.</li> <li>• Pas de récompense si l'équipage est seul dans sa catégorie.</li> </ul> <p>Un verre de l'amitié sera offert à l'issue des courses.</p>
----------------------------	--

<b>12. Licence de compétition et précisions pour les championnats</b>	<p>La licence de compétition de SWISS ROWING ou de la Fédération du rameur-se est obligatoire pour tou-tes les participant-es à la régates officielle et aux championnats.</p> <p><u>Exception</u> : une licence n'est pas obligatoire pour participer à la course OPEN qui suivra la régates officielle et les championnats.</p> <p>Pour les compétitions des championnats suisses s'appliquent les critères d'éligibilité selon l'art. 1, par. 1, 2, 4 et 5 du règlement des championnats suisses 2023.</p>
---	---

<b>13. Horaires d'entraînement</b>	<p>Vendredi 11 octobre, de 13h à 17h. Inscriptions sur le site Internet à l'un des créneaux d'entraînement (13h/14h30/16h).  Pas d'entraînement possible le samedi 12 octobre.  Veuillez respecter strictement les règles de navigation (annexe 1).  L'entraînement a lieu sous votre propre responsabilité.  L'organisateur de la régates officielle et des championnats ainsi que SWISSROWING n'assureront aucune surveillance.</p>
------------------------------------	---

<b>14. Sécurité sur l'eau et responsabilité</b>	<p><b><u>Sécurité sur l'eau pendant les courses</u></b> :  Sera assurée par le Lausanne-Sports Aviron en collaboration avec le Sauvetage d'Ouchy, le Sauvetage de Pully et le Centre de Sports Subaquatiques Lausanne.</p>
---	--

	<p><b><u>Responsabilité :</u></b> L'organisateur et SWISSROWING n'accepteront aucune responsabilité pour les dommages corporels ou matériels de quelque nature que ce soit pendant, avant ou après la régata officielle, les championnats et la course Open. L'assurance est de seule responsabilité des participants et des clubs participants.</p>
--	--

<p><b>15. Autres prescriptions spécifiques à l'aviron de mer</b></p>	<p><b><u>Réunion des chefs de bord et délégués de club :</u></b> Samedi 12 octobre 2023 à 8h30</p> <p>Cette réunion <u>est obligatoire</u> pour l'ensemble des chef-fes de bord (une seule personne par équipage) et délégué-es de club. Elle se tiendra au Club-house du Lausanne-Sports Aviron. En cas d'absence à la réunion, l'équipage ne pourra pas prendre part à la régata.</p> <p>L'objet de cette réunion est d'informer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des conditions générales de course (parcours, repères, etc.)</li> <li>- du dispositif relatif à la sécurité des concurrents</li> <li>- des prévisions météorologiques</li> <li>- de toute modification apportée à l'avant-programme</li> <li>- recevoir les derniers changements et forfaits relatif aux engagements.</li> </ul> <p><b><u>Numéros :</u></b> chaque bateau doit être identifié par un numéro collé sur la proue et de taille suffisante pour être visible à bonne distance. Si vous venez avec vos coques, merci d'indiquer le numéro du bateau lors de votre inscription. Si vous n'avez pas de numéro, l'organisateur le mettra à disposition (à préciser lors de l'inscription).</p> <p><b><u>Spécifications techniques des bateaux :</u></b> Bateaux de mer homologués, numérotés et conformes au Code des courses « Appendix R18 – coastal rowing » de World Rowing. Chaque bateau doit être équipé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'un bout de remorquage d'un diamètre d'au moins 8 mm et d'une longueur supérieure à 15 mètres</li> <li>- d'un taquet permettant le remorquage</li> <li>- d'un gilet accessible par personne embarquée (et port obligatoire pour le barreur)</li> </ul> <p><b><u>Météo :</u></b> Si les conditions météo l'exigent, et en accord avec le directeur de course et le président du jury, les</p>
--	--

**389**



organisateur·rices pourront modifier le parcours, reporter la compétition au lendemain ou l'annuler.

En cas de météo incertaine, permanence téléphonique en place le matin dès 6h : +41 79 598 02 82.

**Masters (voir points 5 et 12) :**

Les équipages Masters doivent être composés de rameur·ses tou·tes âgé·es de 40 ans et plus, dans l'année. Les épreuves Masters prennent part au même départ que les Seniors, mais un classement spécifique sera établi, sauf dans la course Open.

Bienvenue à tou·tes et un grand merci à nos partenaires et à nos fantastiques bénévoles !

Le Lausanne-Sports Aviron

# Annexe 1 : Plan du parcours



## **Circulation sur le plan d'eau**

Embarquement protégé par une digue

Mise à l'eau sur pontons + cales de mise à l'eau

Zone d'échauffement dans la baie de Vidy, tout droit en sortant du port. Rotation sur deux bouées allumettes jaunes dans le sens des aiguilles d'une montre.

## **Parcours**

Circulation à vue.

Virements autour de 7 bouées.

## **Coordonnées GPS des bouées**

Dép.1 : 6.60037 46.51142

Dép.2 : 6.59964 46.50971

A : 6.61386 46.50787

B : 6.61393 46.50562

C : 6.60869 46.50541

D : 6.59673 46.51072

E : 6.59756 46.50881

## **Description du parcours**

Alignement entre les deux bouées de départ, bouée D1 et bouée D2

Direction bouée A (bouée orange) à 1100 m

Bouée A virée sur tribord

Direction bouée B (bouée verte) à 250 m

Bouée B virée sur tribord

Direction bouée C (bouée rouge) à 400 m

Bouée C virée sur tribord

Direction bouée D2 (bouée jaune) à 850 m

Bouée D2 virée sur tribord

Direction bouée D1 (bouée jaune) à 200 m

Bouée D1 virée sur bâbord

Direction bouée D (bouée rouge) à 300 m

Bouée D virée sur bâbord

Direction bouée E (bouée verte) à 200 m

Bouée E virée sur bâbord

Direction bouée C (bouée rouge) à 950 m

Bouée C virée sur bâbord

Direction bouée B (bouée verte) à 400 m

Bouée B virée sur bâbord

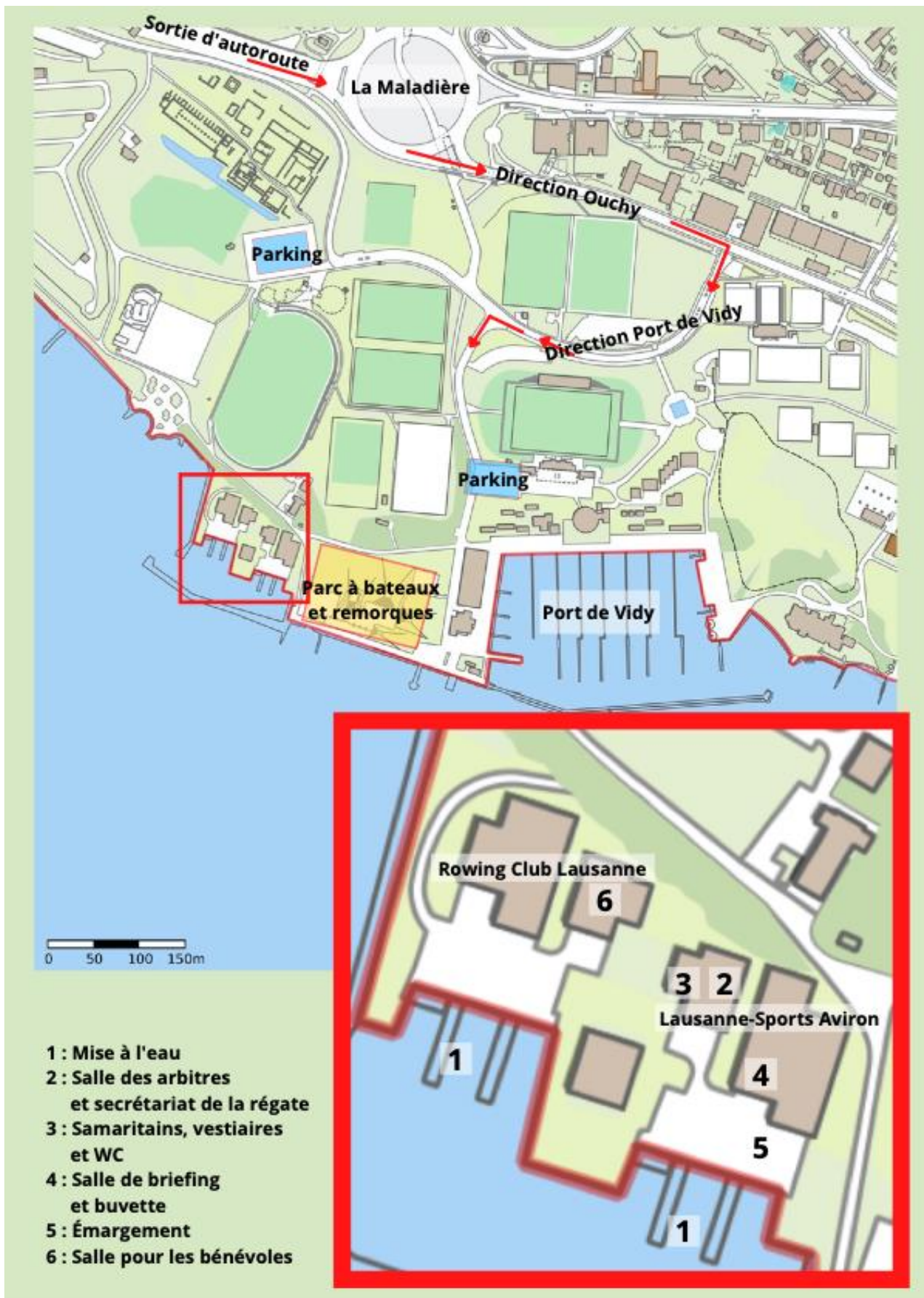
Direction bouée A (bouée orange) à 250 m

Bouée A virée sur bâbord

Direction ligne d'arrivée (entre D1 et D2) à 1100 m

Arrivée jugée au fil depuis le bord

## Annexe 2 : Plan du site



## Annexe 3

### Course Open : décharge à signer par chaque participant·e

Je, soussigné(e).....,  
né(e) le .....,  
déclare savoir nager, être en bonne santé, être apte à participer à la course Open de Léman-sur-mer et avoir pris connaissance que  
l'organisateur n'accepte aucune responsabilité pour les dommages corporels ou matériels de quelque nature que ce soit pendant, avant ou après la course Open de Léman-sur-mer.  
L'assurance est de seule responsabilité des participant·es.

Lieu, date

.....

Signature

.....